



TOUS EN GREVE LE 4 AVRIL POUR LE RETRAIT DE LA LOI BLANQUER !

Le **19 mars**, les personnels de l'Education nationale étaient mobilisés en nombre aux côtés des autres fonctionnaires et des salariés du privé, pour défendre leurs revendications, contre les mesures de régression sociale généralisée du gouvernement. Cette mobilisation montre clairement que les personnels rejettent le projet de loi Blanquer « pour une école de la confiance », ainsi que l'ensemble des contre-réformes en cours à l'Education nationale (*réforme du lycée, du baccalauréat, loi ORE et dispositif Parcoursup...*).

Depuis le **19 mars**, dans de nombreux départements, des assemblées générales réunissant des personnels du premier et du second degré, par dizaines ou par centaines, avec leurs organisations (CGT, FO, FSU, Solidaires...), décident la grève et sa reconduction pour obtenir le retrait de la loi Blanquer (*en Loire Atlantique, dans le Puy-de-Dôme, en Haute Loire, dans l'Ain, dans le Maine-et-Loire, en Haute Garonne, dans le Rhône, dans l'Yonne, en Ile-et-Vilaine, à Paris, dans le Val-de-Marne, en Seine-St-Denis, dans le Tarn...*).

Malgré une campagne médiatique répandant la propagande ministérielle et dénonçant les prétendues « fake news » circulant dans les réunions et les tracts syndicaux, etc., le **30 mars**, les cortèges étaient encore très dynamiques et denses : 15 000 à Paris, 2 500 à Nantes, 5 000 à Marseille, 2 000 à Toulouse, 1 000 à Niort, 2 000 à Angers, 3 000 à Lyon, 3 000 à Bordeaux...

La loi Blanquer, c'est :

- la remise en cause de la liberté d'opinion, d'expression, du droit de revendiquer, au nom de « l'exemplarité » ;
- un corps unique avec un statut au rabais, de la maternelle à la 3^{ème}, la possibilité de service partagé entre le 1^{er} et le 2nd degré, des règles de gestion et mutation locales au titre de « l'expérimentation », dans le cadre des établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF) regroupant des écoles avec le collège de secteur ;
- l'autonomie renforcée des établissements et leur mise en concurrence au détriment du droit égal d'accès à l'instruction ; la régionalisation accélérée de l'Education par voie d'ordonnances ;
- des menaces sur les écoles et collèges ruraux et des cadeaux supplémentaires à l'enseignement privé (*chèque imposé aux collectivités pour financer les écoles privées avec la scolarisation obligatoire à 3 ans*)...

Cette loi s'inscrit dans le projet de « transformation de la Fonction publique » qui prévoit le remplacement des fonctionnaires par des contractuels sur des contrats de projets de 6 ans, la suppression du rôle des CAPA et la fusion des CHS et des CT, la privatisation de missions et le transfert des personnels vers le privé...

Les personnels exigent :

**le RETRAIT TOTAL du projet de loi Blanquer ;
l'ABANDON de la réforme de la Fonction publique !**

La FNEC-FP-FO 02, la CGT Educ'action 02, la FSU 02 et Sud Education 02 appellent l'ensemble des personnels des premier et second degrés...

... à se mettre massivement en GREVE le 4 avril ;

... à se réunir en assemblées générale pour discuter et décider des suites (tenue de réunions publiques, écoles mortes, blocages, reconduction de la grève...).

EN GREVE le 4 avril ! Fermons les écoles, les établissements scolaires et les services !

Rassemblements et manifestations...

Hirson : 17h00, place Victor Hugo

Laon : 16h15, devant l'ESPE

**Assemblée générale centrale, à Laon, 14h00,
Maison des syndicats, avenue Jean Jaurès**